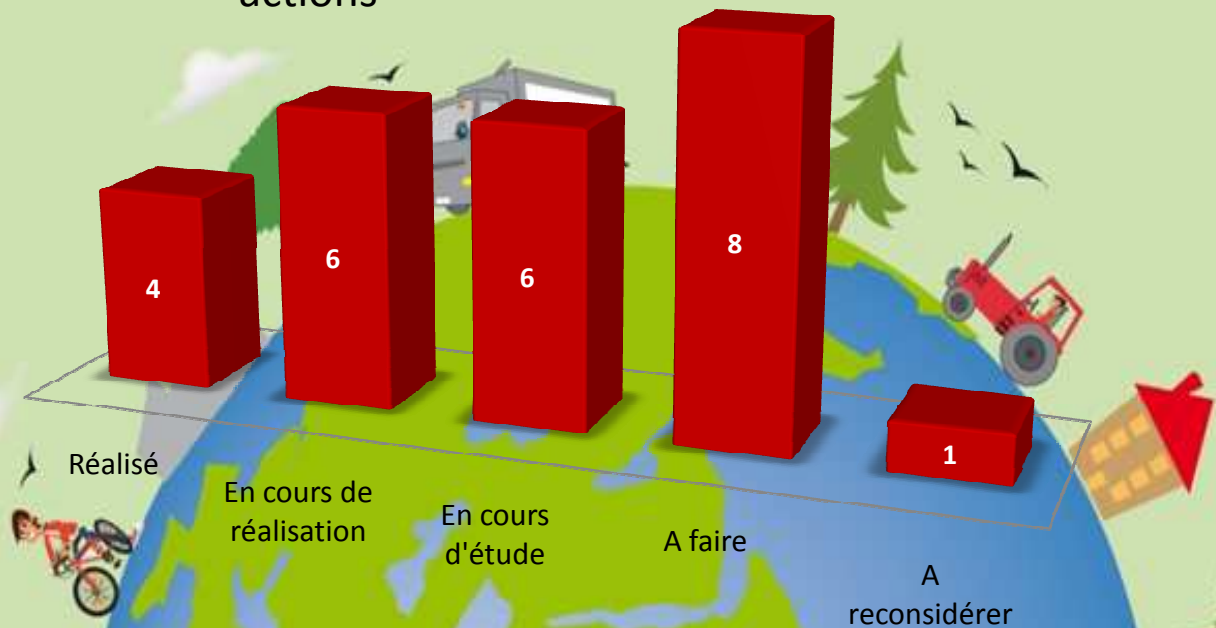




Groupe thématique 5

MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE

Etat d'avancement des actions



Les actions proposées par le groupe 5 étaient au nombre de 25 :

- ❖ 8 relatives à l'exemplarité de la collectivité en matière énergétique ;
- ❖ 3 relatives au soutien à la rénovation du bâti existant ;
- ❖ 12 pour un éclairage durable ;
- ❖ 2 pour le développement des énergies renouvelables.

Parmi les actions complètement réalisées, on citera :

- L'aide à l'auto-évaluation de la situation énergétique des logements, le conseil et l'aide à la décision à apporter aux propriétaires pour la rénovation énergétique de leur patrimoine : dans le cadre de l'opération "thermographie aérienne", un pan conséquent a été consacré à l'information et à l'accompagnement des propriétaires (18 mois d'animation spécifique avec mise à disposition de conseillers techniques). Cet accompagnement sera poursuivi dans le cadre d'une nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).
- D'autres actions ont un avancement significatif, en particulier dans la gestion de l'éclairage public, ou l'engagement en 2010 d'une étude de potentialité de développement des énergies renouvelables dans le contexte urbain de l'agglomération.

Une actions est à reconsidérer :

- L'évènement public pour la substitution des lampes à incandescence par les lampes à basse consommation : ce qui pouvait avoir une actualité en 2009, n'est plus pertinent aujourd'hui, puisque de facto, les lampes à incandescences disparaissent du marché.